



## Déclaration FORCE OUVRIÈRE au **Comité Technique Ministériel du 23 novembre 2016**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,  
Camarades,

Au moment où un mouvement de mécontentement grandit dans les services, au travers du boycott des instances dites de proximité, et après le boycott du précédent Comité technique ministériel budgétaire par les ministres elles-mêmes, nous nous sommes interrogés sur le sens de notre participation au présent CTM.

Les réponses mais aussi les fins de non recevoir que vous avez adressées à nos diverses interpellations nous ont convaincus de venir aujourd'hui pour mieux comprendre ce qui se passe dans votre administration depuis ces derniers mois.

En effet, alors par exemple que l'enveloppe des mesures catégorielles pour 2017 n'a, pour la première fois, été ni présentée ni donc débattue dans les instances informelles, vous avez refusé d'en inscrire la présentation à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui, alors que vous étiez vous-même engagée à le faire devant cette instance.

Au lieu de cela vous nous avez adressé, vendredi dernier (sic !), le dossier de présentation du PLF 2017 que l'administration ne nous avait pas remis le 29 septembre dernier, jour du CTM budgétaire !

A sa lecture, on comprend mieux les raisons de cette rétention d'information s'ajoutant à l'absence des ministres puisque, pour la première fois également, cette enveloppe apparaît grevée de mesures d'autofinancement, par les agents, de diverses obligations administratives (depuis des mesures sensées corriger les méfaits de PPCR et ses inversions de carrières jusqu'au GVT en passant par la GIPA).

L'enveloppe catégorielle du MEEM présentée englobe également le financement du décroisement MAAF, l'inflation (la revalorisation de 0,6 % de la valeur du point d'indice en 2017), les sureffectifs, les sur-cotisations des pensions civiles et même l'impact du recrutement des apprentis sur lequel, bien que le bilan en soit inscrit à l'ordre du jour de la présente réunion, vous avez prévu de ne rien nous dire...

Nous vous avons également rappelé, au travers de notre courrier du 20 octobre dernier – date à laquelle devait se tenir le CTM que vous avez annulé, faute de sujets (!) – que nous vous demanderions de nous présenter l'« *état des lieux prospectif à un an de l'évolution de [vos] services dans les territoires* » (la fermeture d'implantations territoriales) que vous veniez alors de proposer au Premier ministre.

Vous attendrez que nous réitérions cette demande trois semaines plus tard - lorsque nous observions que l'administration n'avait pas inscrit ce point à l'ordre du jour du présent CTM – pour nous répondre ... « *trop tard, on verra ça lors d'un suivant* » !

Une concertation sur le toilettage du statut des OPA qui est sans cesse repoussée pour qu'on apprenne sans aucune autre précision que le ministère a réinterrogé la Fonction publique sur son cadrage plutôt que d'ouvrir les discussions.

S'agit-il encore de gagner du temps ou de plomber encore un peu plus un dialogue social devenu aphone, mais que dire d'un courrier daté du 26 septembre dernier que votre administration a attendu le ... 14 novembre suivant pour nous le communiquer ?

Quand on voit la qualité et la clarté de nos échanges avec d'autres autorités - je pense à nos échanges, à la même époque avec son Premier ministre, Paul Magette -, on serait presque tenté de demander le rattachement de notre administration à ... la Wallonie !

Dernier avatar en date : le prétendu procès-verbal du CTM budgétaire dont nous venons de découvrir que l'administration s'est entendue, unilatéralement et en catimini, avec une organisation syndicale, pour y substituer un document synthétique malgré le désaccord, jusqu'à maintenant unanime, des organisations représentatives.

Unanime et récurrent puisque l'administration avait déjà souhaité, à de nombreuses reprises, s'affranchir de cette obligation, mais y avait toujours renoncé jusqu'à présent à la lumière des arguments qu'elle nous donnait la possibilité de faire valoir dans le cadre préalable d'échanges loyaux.

A l'instar des pratiques du Premier ministre – et je parle ici du Premier ministre français - dans le cadre de la réforme territoriale ou encore, plus récemment, de la loi travail, l'administration aurait-elle décidé d'inscrire le dialogue social dans le cadre du passage en force ?

Cela pourrait expliquer la grogne montant des instances de proximité au sein desquelles, au final – ni du côté des représentants des personnels ni du celui de vos propres représentants – personne ne s'y retrouve plus ! D'où la réitération de notre demande de réunir, sans plus attendre, le comité de suivi de la réforme territoriale.

Et une nouvelle occasion pour notre organisation de mettre en garde les pouvoirs publics sur les dangers de ces politiques et postures : après le suicide économique et le déni social, c'est maintenant le tour ... du risque démocratique !

Et comme chacun ici a toujours à rendre compte, et d'aucuns peut-être demain à rendre des comptes à l'Histoire, nous vous demandons pour notre part solennellement d'insérer la présente déclaration au procès-verbal de la présente réunion.

Je vous remercie.